AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-3-73 486985

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier, 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

30,00 F

BULLETIN N° 149 de FEVRIER 1973.-

V I G N E

TRAITEMENT D'HIVER.-

Ce traitement est nécessaire dans les vignes où des attaques d'ESCA, d'EXCORIOSE, d'ANTHRACNOSE ou d'ACARIOSE ont été observées.

- ESCA : Ce champignon, qui s'attaque au bois, entraîne, chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'Arsénite de soude (1250 g d'Arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment à la lance les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'Arsénite de soude (seuls produits valables contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer, pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

- EXCORIOSE : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce. Celle-ci peut prendre, en arrière-saison, une teinte blanchâtre.

Contre cette maladie, observée dans certaines vignes de la région, les produits à base d'Arsénite de soude, utilisés dans les mêmes conditions que pour l'Esca, donnent, en général, satisfaction.

Des traitements, effectués, peu après le débourrement avec l'un des produits suivants : dichlofluanide, folpel, mancozèbe, propinèbe, peuvent être envisagés, en remplacement du traitement hivernal à l'Arsénite de soude.

- ANTHRACNOSE : Cette maladie se rencontre surtout, en année humide, dans les plantations d'Hybrides (plantations, en général, peu traitées en été). Sur les raisins, elle se manifeste par des taches brunes, déprimées, cernées de noir.

Dans les vignes intéressées, effectuer un traitement, avant débourrement, avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de fer et 2 litres d'acide sulfurique pour 100 litres d'eau.

Manipuler l'acide sulfurique avec précaution (verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide) et se rappeler que cet acide détériore les appareils à cuve non plombée, ainsi que les fils de fer souvent utilisés pour la conduite de la vigne.

- ACARIOSE : Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

P. /..326